

AXELLE LEMAIRE

SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 26 avril 2016 N° 1355

Début de l'examen du projet de loi pour une République numérique en séance publique au Sénat

L'examen du projet de loi pour une République numérique en séance publique au Sénat a débuté ce mardi à 14h30.

A l'occasion de la discussion générale avec les sénateurs, la secrétaire d'Etat au Numérique Axelle LEMAIRE a rappelé les grands enjeux de ce texte, qui vise à poser les fondements d'une République numérique ouverte, protectrice et solidaire. Axelle Lemaire a ainsi enjoint les sénateurs à préserver l'équilibre de ce projet de loi, qui vise à favoriser l'innovation, la transparence de la vie publique et le développement d'une économie de la donnée, à définir le cadre d'un internet ouvert à tous les usages, respectueux des droits et libertés des citoyens en ligne, et à ouvrir au plus grand nombre les opportunités du numérique. Elle a notamment insisté sur l'éventail de mesures visant à accélérer la couverture numérique du territoire, dans le cadre de ce projet de loi.

621 nouveaux amendements déposés par les sénateurs et le Gouvernement vont être examinés à l'occasion de cette lecture publique, qui se poursuivra jusqu'au vendredi 29 avril.172 amendements ont déjà été adoptés par les Sénateurs lors de la lecture du projet de loi en commission au début du mois d'avril.

Contacts presse:

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : Aurélien PEROL : Tél. 01 53 18 44 50

sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

